



<p>Présentation</p>	<p>Porteur du projet - Nom ; adresse siège social ; email ; tel : <i>Gille Bodet, responsable de pole éducatif Belle-Beille Lac de Maine, en lien avec les écoles Robert Desnos, Pierre et Marie Curie et Aldo Ferraro (équipes scolaires et périscolaires). gilles.bodet@ville.angers.fr – 07 71 37 63 14</i></p> <hr/> <p>Nom de l'activité, date de mise en place et territoire visé : <i>Conseils des enfants du quartier Belle Beille. Action mise en place en 2015-2016.</i></p> <hr/> <p>Public ciblé (nbr, âges, quartier ; etc.) <i>Organisation à partir des conseils d'école élémentaire de R Desnos, A Ferraro et P et M Curie, Cette action touche une trentaine d'enfants de ces écoles (2 élèves par classe), âgés de 6 à 11 ans. A noter qu'il s'agit de trois écoles intégrées au dispositif de réseau d'éducation prioritaire.</i></p>				
<p>Domaine éducatif PEL visé</p> <p><i>(projet à annexer)</i></p>	<p>Domaine concerné de la PEL (cf. grille des plans d'actions 1) : <i>Une ville citoyenne</i></p> <hr/> <p>Description synthétique. <i>Sur chaque groupe scolaire, un binôme d'enfants est élu au sein de chaque classe pour participer au conseil des enfants. Réuni une fois par mois environ, ce conseil des enfants, sous la présidence conjointe des équipes scolaires (Directeur ou enseignant référent) et périscolaires (responsable d'unité), échange et émet des idées pour améliorer la vie collective sur le groupe scolaire (règles de vie, aménagement des espaces, ...)</i> <i>3 fois dans l'année, les 3 conseils d'enfants se regroupent pour des séances plénières pour former un conseil d'enfants du quartier. La première plénière consiste en un temps à l'Hôtel de Ville (avec rencontre du Maire et des adjoints du quartier et à la Citoyenneté) pour une visite citoyenne. La seconde plénière se place à l'échelle du quartier avec un temps d'échange avec les acteurs du territoire (par exemple, les enfants ont pu visiter la maison du projet et aborder la rénovation urbaine de Belle-Beille). Enfin, la troisième rencontre de l'année est consacrée aux écoles avec une visite déambulatoire sur les 3 groupes scolaires pour mesurer les avancées constatées dans le cadre de chaque conseil d'enfant.</i> <i>En fin d'année, l'engagement se poursuit pour des enfants volontaires (et pas uniquement ouvert aux enfants élus) par la participation à un TAP Conseil d'école. Il s'agit alors d'œuvrer de façon concrète à des travaux d'amélioration du groupe scolaire (peinture, jeux de cours, aménagement d'espace...) ou de promotion des actions validées par le conseil des enfants (création d'affiches de règles de vie, ...).</i></p>				
<p>Niveau parcours citoyen visé</p> <p><i>(projet à annexer)</i></p>	<p>Niveau visé (cf. grille repères 2)</p> <hr/> <p><i>Je découvre - Etape de la prise de connaissance</i></p> <hr/> <p><i>Je m'engage - Etape de l'intégration d'un sujet dans un collectif</i></p> <hr/> <p><i>Je partage des valeurs- Etape d'appropriation du sens partagé dans le collectif</i></p> <hr/> <p><i>J'agis pour la cité - Etape ultime de l'engagement</i></p>	<p>Niv 1</p> <hr/> <p>x</p> <hr/> <p>x</p> <hr/> <p>x</p> <hr/> <p></p>	<p>Niv 2</p> <hr/> <p></p> <hr/> <p>x</p> <hr/> <p>x</p>	<p>Niv 3</p> <hr/> <p></p> <hr/> <p></p> <hr/> <p>x</p>	<p>Niv 4</p> <hr/> <p></p> <hr/> <p></p> <hr/> <p></p>

Engagement	Gilles BODET
Renseignement	Mairie d'Angers - Chargé de Mission Mr Yves Le Villain tel 02 41 05 38 80 yves.levillain@ville.angers.fr Institut Municipal 9 rue du Musée